

Année scolaire 2021/2022

# BULLETIN D'INSCRIPTION

**AU CENTRE DE LOISIRS** 

# VACANCES DE PRINTEMPS

(Du 25 avril au 6 mai 2022)



Votre enfant va aller au centre de loisirs pendant les vacances de printemps?

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE.

Quand l'inscrire?

Du 21 mars au 4 avril 2022 inclus.

Vous devez remplir un bulletin par enfant et pour chaque modification éventuelle. S'il y a des frères ou soeurs à inscrire, merci de compléter un bulletin pour chacun·e.



Pour accompagner le parcours éducatif des enfants la Caf de Paris soutient les activités de loisirs péri et extrascolaires

Caf de Paris

# **MODALITÉS ET RENSEIGNEMENTS**

**Sur internet**: www.paris.fr/facilfamilles, en vous connectant avec vos identifiants

Sur ce bulletin papier à remettre au Responsable de l'équipe d'animation (REV) de votre école.
Si vous utilisez le bulletin papier, vous recevrez un SMS de confirmation de votre inscription (merci de nous donner votre numéro de portable)
1. L'inscription est obligatoire pour venir au centre de loisirs. Elle est possible à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas, dans le centre de loisirs de votre choix.
<b>2. Si votre enfant est inscrit mais qu'il ne vient pas au centre</b> , vous devrez payer la journée ou la demi-journée, sauf en cas d'absence pour maladie. Pour être remboursé, vous avez 2 mois pour donner le certificat médical de votre enfant
<ul> <li>par internet, sur le site www.paris.fr/facilfamilles</li> <li>par courrier à la Mission Facil'familles-210 quai de Jemmapes - 75010 PARIS</li> </ul>
+ 30%  Attention, vous paierez 30 % plus cher:  si votre enfant vient au centre de loisirs sans être inscrit; si votre enfant est inscrit dans un centre mais qu'il va dans un autre.
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE PORTABLE (pour vous appeler en cas d'urgence et pour recevoir des informations sur les inscriptions)
Parent 1, tuteur·trice, autre responsable légal·e :
Parent 2, tuteur·trice, autre responsable légal·e :
NUMÉRO FACIL'FAMILLES(vous le trouverez en haut à gauche sur votre dernière facture)
ADRESSE MAIL
NOM, PRÉNOM DE LA PERSONNE QUI INSCRIT L'ENFANT : (précisez si vous êtes parent 1, parent 2, tuteur trice, autre responsable légal·e)
J'ai bien lu les informations sur l'inscription en centre de loisirs

Lu et approuvé, le...../...../....../

## **INSCRIPTION**

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT À INSCRIRE :							
Né.e le/à							
Nom de l'école de l'enfant et sa classe ( année scolaire 2021/2022) :							
Adresse du centre de loisirs que l'enfant va fréquenter :							
Centre de loisirs maternel  Centre de loisirs élémentaire							
ATTENTION : Me	•	n bulletin par cer	ntre et de bien ve	érifier au préalabl			
ses dates d'ouvi	erture.						
CALEN	DRIER : VA	CANCES DE	PRINTEME	PS 2022			
(Faire une croix les jours ou votre enfant viendra au centre.							
L'enfa	nt ne peut pas	venir seuleme	nt pour le repa	s.)			
Lundi 25/04	Mardi 26/04	Mercredi 27/04	Jeudi 28/04	Vendredi 29/04			
□Matin	□Matin	□Matin	□Matin	□Matin			
□Repas	□Repas	□Repas	□Repas	□Repas			
□Après-midi	□Après-midi	□Après-midi	□Après-midi	□Après-midi			
Lundi 02/05	Mardi 03/05	Mercredi 04/05	Jeudi 05/05	Vendredi 06/05			
□Matin	□Matin	□Matin	□Matin	□Matin			
□Repas	□Repas	□Repas	□Repas	□Repas			
□Après-midi	□Après-midi	□Après-midi	□Après-midi	□Après-midi			

#### **BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT?**

### Vous souhaitez plus d'informations sur cette organisation? Vous souhaitez de l'aide pour remplir ce bulletin?



Le responsable de l'équipe d'animation est à votre écoute tous les jours à l'école et tous les mercredis après-midi au centre de loisirs.



Vous pouvez aussi vous renseigner auprès du **3975** ou de la Circonscription des affaires scolaires de votre arrondissement.

Arrondissement	Téléphone	Arrondissement	Téléphone
Paris Centre	01 84 82 12 28	11 <sup>ème</sup> /12 <sup>ème</sup>	01 86 21 20 44/20 45
5 <sup>ème</sup> /13 <sup>ème</sup>	01 71 18 74 74	16 <sup>ème</sup> /17 <sup>ème</sup>	01 53 05 25 50
6 <sup>ème</sup> /14 <sup>ème</sup>	01 40 46 44 44	18 <sup>ème</sup>	01 84 82 37 00
7 <sup>ème</sup> /15 <sup>ème</sup>	01 71 28 29 24	19 <sup>ème</sup>	01 80 05 43 80
8 <sup>ème</sup> /9 <sup>ème</sup> /10 <sup>ème</sup>	01 80 05 43 01	20 <sup>ème</sup>	01 71 28 78 67

#### N'oubliez pas!

Si vous inscrivez votre enfant pour la première fois au centre de loisirs, vous devez demander la fiche sanitaire (pour informer des vaccins, allergies) auprès du responsable de l'équipe d'animation de votre école. Cette fiche sanitaire doit être complétée et remise au responsable de l'équipe d'animation, dès le premier jour de centre de loisirs.

Certaines informations sont utilisées par nos services informatiques pour gérer l'inscription, la présence et la facturation des enfants en centre de loisirs. Ces informations sont communiquées à la Mairie de Paris, la Direction des affaires scolaires, la Sous-direction de la politique éducative, ainsi qu'au Responsable de l'équipe d'animation et la mission facil'familles.

La loi 2018-493 du 20 juin 2018 a modifié la loi Informatique et Liberté afin de mettre en conformité le droit national avec le cadre juridique européen et permettre la mise en œuvre concrète du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Le RGPD vise à renforcer les droits des citoyens et à responsabiliser les organismes traitant des données personnelles.

Le RGPD a redéfini les droits des personnes dont les données personnelles sont traitées : droit à l'information, droit d'accès, droit de rectification et ce par le responsable du traitement ou son représentant. Ces derniers doivent démontrer qu'ils respectent leurs obligations en matière de traitement des données.

L'article 37 du RGPD prévoit la désignation d'un Délégué à la Protection des Données notamment lorsque le traitement est effectué par une autorité publique. Le DPD a pour mission d'informer et de conseiller le responsable de traitement et de veiller à l'application de la loi.

Pour obtenir des informations sur le traitement de vos données personnelles, il convient de contacter la mission facil'familles (210 quai de jemmapes 75010).